



Le Refuge des Croq'Epines

Association loi 1901

Bulletin d'adhésion et de parrainage année 20...

NOM et Prénom :

Adresse :

.....

Tél fixe : / **Portable :**

Mail :@.....

Parrainer une chèvre, un bouc, une chevrette ou un chevreau des Croq'Epines

Pourquoi ?

- *Pour le plaisir de vous lier à un animal attachant sans vous soucier de son quotidien ;*
- *Pour le plaisir de retrouver vos racines paysannes et de nouer des liens entre vos enfants et le monde rural ;*
- *Pour le plaisir d'un engagement solidaire et convivial qui permet un élevage différent.*

Comment ?

- *En choisissant votre filleul(e) parmi les chèvres, boucs, chevrettes et chevreaux du troupeau ;*
- *En choisissant, parmi les formules de parrainage, celle qui vous convient le mieux ainsi qu'à votre budget ;*
- *En complétant 2 exemplaires de cette fiche et en retournant une au Refuge avec votre règlement ;*
- *Possibilité de parrainer un animal à plusieurs ou de l'offrir à un tiers.*

Et concrètement ?

Retrouvez au dos de votre fiche de parrainage nos engagements réciproques éleveuse/parrain-marraine.

Le parrainage, comme l'adhésion, est valable pour l'année civile en cours. A partir d'octobre, nous prenons l'année suivante.

Parrain libre : vous pouvez bien sûr faire un don libre dont voici le montant : _____

	Ami du refuge	Amis du refuge (couple)	Parrain de cœur	Parrain gourmet	Parrain gourmet lointain	Parrain engagé
Cochez la formule choisie :	<input type="checkbox"/> 15 €	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 50 €	<input type="checkbox"/> 80 €	<input type="checkbox"/> 150 €	<input type="checkbox"/> 210 €
Carte d'adhésion personnalisée	•	•	•	•	•	•
Invitation à l'Assemblée Générale	•	•	•	•	•	•
Fond d'écran	•	•	•	•	•	•
Newsletter	•	•	•	•	•	•
Venez choisir votre filleul(e)			•	•	•	•
Certificat de parrainage			•	•	•	•
Carte du refuge			•	•	•	•
Journal du refuge « Feuille de chou »				•	•	•
Fromage cœur à venir chercher				•		
Envoi de fromages					•	•
Visite guidée du refuge						•

Parrain engagé (210 € et plus) : un grand MERCI ! Vous permettez à vous tout seul l'entretien d'une chèvre à l'année, tout est payé : le foin, la paille, l'eau, les soins, etc.

Coordonnées du futur parrain/marraine (si le parrainage est offert à un tiers) :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal/Ville :

Adresse mail :@.....

Je souhaite que le certificat de parrainage soit envoyé directement au parrain/à la marraine

Je souhaite que le certificat de parrainage me soit envoyé pour le lui offrir moi-même.

Filleul(e) choisi(e) : la chèvre – le bouc – la chevrette – le chevreau prénommé(e) :

Si vous souhaitez avoir l'exclusivité sur votre filleul(e), cochez ici : (voir engagements au dos)

Mode de règlement choisi (établir le chèque à l'ordre du Refuge des Croq'épines) :

Espèces

Chèque d'un montant de euros (mettre la date d'encaissement au dos du chèque)

Pour régler par carte bancaire, rendez-vous sur le site d>HelloAsso, sur la page des Croq'Epines : www.helloasso.com/associations/le-refuge-des-croq-epines

La fiche d'adhésion/parrainage est à renvoyer accompagnée du chèque à l'adresse suivante :

La Ferme des Croq'Epines, La Treurie, 37460 Nouans les Fontaines

Signature de la représentante des Croq'épines

Signature de l'adhérent ou parrain/marraine

Engagements réciproques du parrainage

La Ferme et le Refuge des Croq'Epines s'engagent :

- A réserver les dons du parrainage à l'alimentation et au bien-être des filleul(e)s, à prendre soin d'eux et en charge les frais vétérinaires si besoin ;
- A remettre aux parrains/marraines un certificat de parrainage avec l'identification de leur filleul(e) ;
- A garantir aux parrains/marraines qui l'ont souhaité l'exclusivité du parrainage sur leur filleul(e) ;
- A remettre aux parrains/marraines qui ont choisi la formule avec fromage leur carte de fidélité leur permettant de retirer gratuitement leur fromage à la Ferme ;
- A permettre aux parrains/marraines l'accès à la Ferme pour rendre visite à leur filleul(e) ;
- A permettre aux parrains/marraines, en cas de décès de leur filleul(e), de reporter son parrainage sur un autre animal du troupeau, selon son choix et à la condition que ce dernier ne soit pas déjà parrainé.

Les parrains/marraines s'engagent :

- S'ils souhaitent rendre visite à leur filleul(e), de le faire si possible aux horaires d'ouverture au public de la Ferme (samedi matin, entre 10h et 12h ou sur rendez-vous au 06.24.06.52.64) ;
- A respecter les consignes de sécurité sur la Ferme en venant rendre visite à leur filleul(e) (les chiens restent en voiture, on ne fume pas, les enfants restent sous la surveillance d'un adulte).

**Merci de votre parrainage !
Grâce à votre soutien, vous aidez à rendre
l'élevage des animaux de ferme plus humain.**